



Document à rendre complété au secrétariat de Mairie

au règlement intérieur (délibérations DEL.2013-003 du 22.01.13,
DEL.2013-069 du 26.11.13 et DEL.2014-093 du 16.12.14)
pour location des salles du château de Carillon.

Locataires : habitants de la commune de Saint NIZIER sous CHARLIEU

Rappel: Les habitants de la commune peuvent louer la salle des fêtes pour le mariage, et uniquement le mariage, de leur(s) enfant(s) même domiciliés à l'extérieur de la commune et bénéficier ainsi du tarif "locataires résidant sur la Commune".

Les agents communaux, domiciliés en dehors de la commune, bénéficient du tarif applicable aux habitants de la commune, pour des manifestations familiales exclusivement.

Déclaration sur l'honneur:

"Je soussigné(e)
domicilié(e) à
42190 ST NIZIER SOUS CHARLIEU,
déclare sur l'honneur louer la salle des fêtes de Carillon, le
pour y organiser :"

S'il apparaît que j'ai usé de ma qualité de contribuable local ou d'agent communal pour faire bénéficier quiconque du tarif préférentiel qui m'est consenti à ce titre, la commune se réserve le droit de me réclamer le double de la différence entre le tarif 'habitants de la commune' et celui 'locataires extérieurs à la commune'."

Tarif applicable au 1^{er} janvier 2015

Personnes habitant la Commune		Tarif au 1^{er} janvier 2015	
	tarif	nettoyage	
Salle des boiseries pour réunion	gratuit	gratuit	
Salle de concerts courte durée	80,00 €	Compris dans la location	
Salle de concerts 2 jours consécutifs	137,00 €	Compris dans la location	
Salle d'entrée courte durée	47,00 €	A la charge du locataire	
Salle d'entrée avec cuisine 1 jour	125,00 €	A la charge du locataire	
Salle d'entrée avec cuisine 2 jours	162,00 €	A la charge du locataire	
Grande salle avec cuisine 1 jour	433,00 €	Compris dans la location	
Grande salle avec cuisine 2 jours consécutifs	554,00 €	Compris dans la location	
Forfait vaisselle pour un lot de 50 couverts (maxi 300 pers.)	12,00 €		

Veuillez noter que pour toute manifestation dans la grande salle, le nettoyage par une entreprise est imposé. Il sera commandé et payé par la commune, son coût étant compris dans le tarif de location.

Acceptation du règlement:

Je soussigné(e)
adresse :
date(s) de la location : salle :
déclare accepter le règlement joint et m'engage à le faire respecter.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le

signature